

Les huit propositions du Club des 52%

Constitution

Objectif : rendre inaliénable la libre disposition de son corps

- **Proposition n°1** : Inscrire dans la Constitution Française (Article 1^{er}) le droit fondamental à disposer librement de son corps et d'en être l'unique décisionnaire

- Parce que la libre disposition de son corps doit être la première des libertés individuelles
- Parce que l'accès à l'IVG est régulièrement remis en question en France et dans le monde
- Parce que des sites internet et réseaux sociaux organisent la désinformation et fragilisent les plus faibles

Gouvernance

Objectif : affirmer que le sujet de l'égalité F/H est l'affaire de tous

- **Proposition n°2** : Garantir dans chaque gouvernement l'existence d'un ministère des droits des femmes de plein exercice

- Parce que trop de gouvernements, notamment de droite, ont négligé ce sujet
- Parce que dans un contexte économique tendu les femmes sont les premières victimes
- Parce que les avancées notamment concernant la parité doivent être soutenues

Sécurité

Objectif : lutter contre les violences et le sexisme

- **Proposition n°3** : Rendre obligatoire pour les filles, une formation à la défense de 3 mois, dispensée durant les vacances d'été dans les établissements scolaires vacants (1 mois durant chaque été, de 16 à 18 ans)

- Parce que plus d'1 femme sur 2 est victime de violence dans l'espace public
- Parce que 1 femme sur 10 est victime de viol
- Parce que partager cette forme de solidarité renforce la cohésion et participe à la lutte contre les stéréotypes

Santé

Objectif : rendre accessible à toutes un lieu de santé

- **Proposition n°4** : Installer dans chaque hôpital public un espace réservé au planning familial, consacré à l'information, la prévention et le soin

- Parce que l'accès à la santé du corps est un acte médical à part entière
- Parce qu'il est simple de se rendre à l'hôpital
- Parce que les budgets des plannings familiaux manquent de stabilité et de transparence